Image not found or type unknown

question nationalite francaise

Par **islam1009**, le **10/11/2011** à **14:16**

bonjour

J'ai l'honneur de vous soumettre mon cas dans le cadre de ma demande d'obtention de la nationalité française. Par filiation de mon arrière grand père qui est naturalise par décret en 1927 en algérie.

Je reste à votre disposition pour vous communiquer toutes les pièces dont vous auriez besoin pour se faire. Je voudrai savoir exactement si j'ai droit à la nationalité française ? si oui quoi faire svp ? sachant que mon oncle a eu la nationalité française.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

Par **Domil**, le **10/11/2011** à **16:16**

Tout dépend de votre age, si vous descendez de cet aïeul par votre mère ou votre père, si vous parlez de l'Algérie

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés